

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 69

Hebdomadaires régionaux des Bois-Francs, du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 30 avril 2010 – À la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable* par Éoliennes de L'Érable inc. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 2 novembre 2009. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par Michel Germain, secondé par la commissaire Lucie Bigué.

Au terme de son analyse, la commission d'enquête du BAPE conclut que, sur le plan social, le projet fait l'objet d'une controverse dans son milieu d'accueil, soit dans les trois municipalités où des éoliennes sont prévues ainsi que dans des municipalités limitrophes des MRC des Appalaches et d'Arthabaska.

Compte tenu de l'état d'avancement du projet et de la division qui prévaut dans la communauté, laquelle inclut des municipalités des MRC de L'Érable, des Appalaches et d'Arthabaska, un référendum constitue une option à considérer pour un conseil municipal qui veut communiquer au décideur gouvernemental la position réelle de sa population sur le projet.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique, la commission a tenu cinq séances publiques à Plessisville. En deuxième partie, sept séances publiques à Saint-Ferdinand ont permis à la commission de recevoir 248 mémoires et d'entendre 1 présentation verbale de la part des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de L'Érable* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732
julie.olivier@bape.gouv.qc.ca